



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E28890

VALABLE JUSQU'AU 24/01/2027

ÉDITÉ LE 21/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1959

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2025

Capital : 250 000

Raison sociale : SARL THERMO FUEL

Sigle : THERMO FUEL
2 RUE ALICE GUY BLACHE
69800 SAINT-PRIEST

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 959 501 149 00063

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 430463600001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 430463600001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 04 72 89 33 33

Portable : 06 88 31 48 75

Fax :

Site Internet : www.thermo-fuel.fr

E-mail : thomas.zito@sprely.fr

Responsabilité légale :

SPRELY (414 908 574) / ZITO THOMAS PRÉSIDENT / ZITO SYLVAIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 39 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	09/12/2025
5274	Exploitation d'installation de chauffage et de rafraîchissement avec garantie totale dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	14/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1